

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 6 mai 2015 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller François Lafrenière
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé

Est absente :

Madame la conseillère Denise Soucy (motivée)

Est aussi présent :

Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

Citoyens

Monsieur Laurier Henri	Monsieur Gérard Descary
Madame Johanne Maillé	Monsieur Phil Gibson
Madame Isabelle Beaudry	

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2015-05-123 Nomination d'un secrétaire-trésorier-adjoint pour la tenue de la séance ordinaire du 6 mai 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de nommer Monsieur Martin Lafrenière secrétaire-trésorier-adjoint de la municipalité de Lac-Sainte-Marie pour les fins de la présente séance ordinaire du conseil municipal.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-124 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-125 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-126 Dépôt d'un procès-verbal de correction

Le secrétaire-trésorier-adjoint dépose à la table du conseil municipal le procès-verbal de correction qui suit :

« Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, je soussigné, secrétaire-trésorier-adjoint, apporte une correction aux résolutions numéros 2015-03-66 et 2015-03-67 relatives à la donation d'une propriété, à savoir :

La correction à la résolution portant le numéro 2015-03-66 est la suivante :

Au premier paragraphe, on doit y lire 4,900.00 \$ au lieu de 6,800.00 \$. J'ai dûment modifié la résolution portant le numéro 2015-03-66 en conséquence.

La correction à la résolution portant le numéro 2015-03-67 est la suivante :

Au premier paragraphe, on doit y lire 6,800.00 \$ au lieu de 4,900.00 \$. J'ai dûment modifié la résolution portant le numéro 2015-03-67 en conséquence.

Martin Lafrenière, secrétaire-trésorier-adjoint

2015-05-127 Rapport d'incendie avril 2015

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois d'avril 2015 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-128 Prolongation de la période probatoire du chef d'équipe des travaux publics

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de prolonger la période probatoire de Monsieur Christian Barbe à titre de Chef d'équipe aux travaux publics jusqu'au 15 juillet 2015.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-129 Offre de service d'Annette Brisson 3097-4547 Québec Inc.

Considérant que la municipalité requiert les services de fauchage de la végétation aux abords des chemins et qu'il n'y a que la compagnie Annette Brisson 3097-4547 Québec Inc. qui offre ce genre de service dans la région.

Considérant que cette compagnie charge un taux horaire de 85.00 \$ plus les taxes applicables pour le service en question et que la municipalité requiert 70 heures afin de réaliser les travaux sur son territoire.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de retenir les services de Annette Brisson 3097-4547 Québec Inc., au montant de 5,950.00 \$ plus les taxes applicables, pour le service de fauchage de la végétation aux abords des chemins de la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-130 Appui de la résolution no. 2015-04-83 de la municipalité de Montcerf-Lytton relative au crédit d'impôt pour les pompiers volontaires

Considérant que la municipalité de Montcerf-Lytton demande d'appuyer leur résolution no. 2015-04-83 relative au crédit d'impôt pour les pompiers volontaires suite à la décision de la Commission Godbout d'abolir le crédit d'impôt pour lesdits pompiers volontaires.

Considérant que la disposition fiscale en question, instaurée il y a 4 ans, permet aux pompiers volontaires ayant effectué au moins 200 heures de service de demander un crédit d'impôt de 480.00 \$, soit l'équivalent de 16 % d'un montant de 3,000.00 \$.

Considérant que la disposition de cet avantage pourrait compliquer le recrutement de nouveaux pompiers volontaires.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'appuyer la résolution de la municipalité de Montcerf-Lytton et de demander à la ministre de la Sécurité publique, Madame Lise Thériault, de réviser sa position et de laisser cet avantage aux pompiers volontaires du Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-131 Demande de commanditer le Tournoi GAD

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de faire suite à la demande de Madame la conseillère Pauline Sauvé de supporter le tournoi GAD, qui se tiendra le samedi 27 juin prochain, en contribuant la somme de 200.00 \$ envers l'achat de 4 laissez-passer avec voiturettes au Golf Mont Ste-Marie lors de la remise de prix.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-132 Adjudication du contrat pour l'entretien paysager 2015-2017

Considérant que l'appel d'offres pour l'entretien paysager de la municipalité pour une durée de 3 ans a pris fin le 17 avril 2015 à 16h00 et qu'une soumission a été déposée par Paysagiste Bruno Léveillé.

Considérant que la soumission déposée par Paysagiste Bruno Léveillé représente un montant de 13,222.12 \$ pour l'exercice financier 2015, 13,222.12 \$ pour l'exercice financier 2016 et un montant de 13,222.12 \$ pour l'exercice financier 2017, incluant tous les frais inhérents ainsi que les taxes.

Considérant qu'une seule soumission a été déposée, une négociation du prix des services de Paysagiste Bruno Léveillé a eu lieu et le montant de 10,500.00 \$, plus les taxes applicables, a été conclu pour les exercices financiers 2015, 2016 et 2017, représentant une somme totale sur 3 ans de 31,500.00 \$ plus les taxes applicables.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'adjuger le contrat d'entretien paysager pour une durée de 3 ans, soit pour 2015, 2016 et 2017, à Paysagiste Bruno Léveillé.

Autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle et le secrétaire-trésorier adjoint à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, le contrat de service d'entretien paysager avec le représentant de Paysagiste Bruno Léveillé, soit Monsieur Bruno Léveillé.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-133 Adoption de la Politique en santé et sécurité au travail

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter la Politique en santé et sécurité au travail telle que présentée.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-134 Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale du 4 au 10 mai 2015

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan «Prendre une pause, dégagez votre esprit » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement.

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement.

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise.

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de proclamer par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 la «Semaine de la santé mentale» dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie et inviter tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les

entreprises, organisations et institutions à reconnaître l'importance «de la pause» pour prendre soin de sa santé mentale à partir du site web de la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-135 Embauche d'un étudiant pour la période estivale

Considérant que la municipalité a été octroyée de l'aide financière dans le cadre du Programme Emploi Été Canada 2015 pour embaucher un étudiant durant la saison estivale.

Considérant que le comité de dotation du poste étudiant sera composé de Madame la conseillère Denise Soucy, Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière et Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand.

Considérant que ledit comité de dotation procédera à afficher l'offre d'emploi, rencontrer les candidats retenus pour une entrevue et retenir la personne la plus compétente pour le poste.

Considérant que la personne embauchée occupera cet emploi pour une durée de 9 semaines, bénéficiant d'un taux horaire de 15.00 \$ et d'un horaire de travail de 35 heures par semaine.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de mandater le comité de dotation afin de combler le poste étudiant dans le cadre du Programme Emploi Été Canada 2015 pendant la saison estivale.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-136 Don à la Société canadienne de l'arthrite

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de verser la somme de 100.00 \$ à titre de don à la Société canadienne de l'arthrite suite au décès de la mère de Madame la conseillère Pauline Sauvé.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-137 Journées de la nature – Visite de la forêt aménagée

Considérant que les journées de la nature auront lieu du 22 au 24 mai 2015 et que durant cette période, c'est une excellente façon de soutenir la vie communautaire et les loisirs en plus de valoriser les parcs et les milieux naturels sur le territoire municipal.

Considérant que la municipalité a organisé des ateliers et des activités en lien avec Monsieur Daniel Joannis d'accueillir les écoliers et les enseignantes pour une visite guidée de la forêt aménagée sur sa propriété.

Considérant que l'organisation de cette visite de la forêt aménagée sur la propriété de M. Joannis s'est faite en lien avec les représentants du Ministère des ressources naturelles, l'horticulteur, les guides, le préfet de MRCVG et qu'un moyen de transport a été prévu pour transporter les enseignantes et les écoliers à la tenue de cette activité.

Considérant que malgré les pourparlers des représentants de la municipalité avec le directeur de l'école, les enseignantes ont refusé de participer encore une fois à une activité organisée par la communauté au bénéfice des écoliers.

Considérant que les enseignantes reprendront les congés prévus et fixés par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-L'Outaouais pour des intempéries hivernales le 15 mai et le 5 juin prochain, malgré l'invitation de la Journée de la nature du 22 mai prochain a été faite au mois de mars 2015.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'envoyer une lettre aux représentants de la CSHBO, soient à Monsieur le directeur général Harold Sylvain, Madame la présidente Diane Nault et Monsieur le commissaire Damien Lafrenière pour les informer de la situation, du semblant manque de volonté de la part des enseignantes à participer aux activités communautaires

organisées au bénéfice des écoliers de sa communauté et de les inciter à participer à cet événement.

Envoyer une copie de ladite résolution au préfet de la MRCVG.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-138 Lettre de remerciements aux entrepreneurs locaux pour l'érection du Pavillon des artisans

Il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'envoyer une lettre de remerciements à Messieurs Jacques Brassard et Éric Paul pour souligner leur généreuse contribution envers la construction du Pavillon des Artisans sur le site municipal et de leur demander de transmettre les vœux de remerciements à tous les bénévoles qui ont travaillé envers la réalisation de ce projet, soient :

Monsieur Paul Grondin
Madame Louise Robert

Monsieur Gilles Gauthier
Monsieur Roch Alie

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-139 Journal des déboursés

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'adopter les comptes et les ajouts de la période, déposés séance tenante au conseil municipal, portant les numéros 6933 à 7001 inclusivement pour un montant total de 81,348.97 \$ et le numéro 7006 au montant de 6,305.90\$, représentant une somme totale de 87,654.87 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-140 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 14 à 18 au montant de 81,114.17 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-141 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 avril 2015 tel que présenté par Monsieur le secrétaire-trésorier-adjoint Martin Lafrenière.

Le président demande le vote.

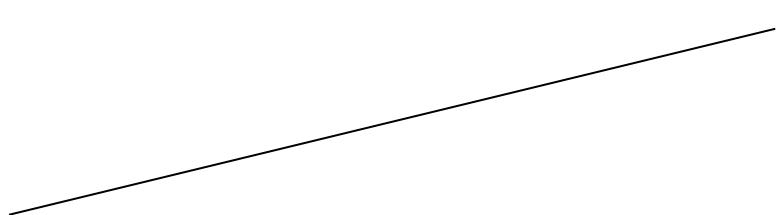
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-142 Soirée de formation et d'information sur les saines habitudes de vie (SHV) et la Politique municipale (PFM) de Carrefour action municipale et famille

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu à ce que Madame la conseillère Denise Soucy participe à la soirée de formation et d'information sur les saines habitudes de vie (SHV) et la Politique municipale (PFM), organisée par Carrefour action municipale et famille, à l'intention des élus responsables des questions familiales et des aînées (RQFA) le 21 mai 2015, de 17h00 à 20h00, à Thurso.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2015-05-143 Lancement de la course Spartan

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'informer les organisateurs de la course Spartan que Monsieur le maire Gary Lachapelle participera au lancement de ladite course Spartan qui se tiendra les 8 et 9 août 2015 à Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-144 Nomination d'un secrétaire-trésorier-adjoint

Considérant que l'article 179 du Code municipal stipule que «toute municipalité doit avoir un officier préposé à la garde de son bureau et de ses archives. Cet officier est désigné sous le nom de secrétaire-trésorier».

Considérant que l'article 184 du Code municipal prévoit que «le secrétaire-trésorier adjoint, s'il en est nommé par le conseil, peut exercer tous les devoirs de la charge de secrétaire-trésorier, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges et sous les mêmes obligations et pénalités. Au cas de vacance dans la charge de secrétaire-trésorier, le secrétaire-trésorier adjoint doit exercer les devoirs de cette charge jusqu'à ce que la vacance soit remplie».

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de nommer Madame Andrée Bertrand à titre de secrétaire-trésorière-adjointe de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-145 Tournoi de golf Roméo Bélanger 2015

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de soutenir le tournoi de golf Roméo Bélanger 2015 et de verser la somme de 200.00 \$ à titre de don à La Maison des Collines qui fournit des soins palliatifs de grande qualité aux patients et à leur famille par la prévention et le contrôle des symptômes physiques invalidants tout en offrant le soutien spirituel, psychologique et émotionnel dont ont besoin les malades en phase terminale.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-146 Déclaration de reddition de comptes dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 168,907.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015.

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur les routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées.

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial vérification externe dûment complété.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-147 Soutien municipal de la demande de financement du programme de Patrimoine Canadien 2016 de l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de soutenir la demande de financement du programme de Patrimoine Canadien 2016 de l'Association des loisirs de Lac-Sainte-Marie pour la tenue du Festival des arts de la scène Val-Gatinois 2016.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-148 Dépôt du rapport d'activités dans le cadre du Programme de développement régional et forestier 2014-2015

Considérant que la municipalité a produit une demande d'aide financière pour l'année 2014-2015 dans le cadre du Programme de développement régional et forestier (PDRF) afin de poursuivre le projet de Vélo MSM.

Considérant que la municipalité a l'obligation de soumettre le rapport d'activités, accompagné des pièces justificatives, suite à la signature du protocole d'entente.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu de soumettre le rapport d'activités ainsi que les pièces justificatives avant le 29 mai 2015 afin de respecter les obligations établies dans le protocole d'entente du PDRF 2014-2015.

D'autoriser Monsieur le maire Gary Lachapelle et Madame la secrétaire-trésorière-adjointe Andrée Bertrand à signer, pour et au nom de la municipalité, le rapport d'activités suite au projet PDRF.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-149 Demande de commandite des organisateurs de la course Raid Pulse

Considérant que les organisateurs de la course Raid Pulse sont en pleine préparation de leur événement du 16 mai prochain et ils ont besoin du support et de la collaboration de plusieurs acteurs afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des participants sur le territoire de la municipalité.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de verser la somme de 260.00 \$ afin de soutenir les frais de Transport Lemens et l'achat des consommations des participants à la ligne d'arrivée.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-150 Couvre-Plancher pour le bureau administratif

Considérant que des rénovations aux bureaux administratifs de la municipalité sont en cours et que le revêtement des planchers doit être effectué.

Considérant que deux soumissions seront déposées par les fournisseurs de couvre-plancher, incluant les frais de matériel, d'installation et les taxes applicables, conformément aux dispositions de la politique d'achat de la municipalité.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de retenir la soumission du fournisseur la plus basse pour la fourniture et l'installation du couvre-plancher dans les bureaux administratifs de la municipalité.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-151 Journée internationale des pompiers 4 mai 2015

Considérant que le 4 janvier 1999, 4 pompiers périssaient dans un feu de forêt en Australie et cet événement a contribué à une prise de conscience du rôle de ces "soldats du feu" en Australie et ailleurs. La journée du 4 mai a été choisie pour rendre hommage aux pompiers.

Considérant que le rôle du combattant du feu dans la société contemporaine implique engagement et sacrifice au service de la société puisque les pompiers dédient leurs vies à la protection des personnes et des biens contre les incendies. Dans tout les cas, le risque ultime est le sacrifice de la vie du pompier.

Considérant que la journée internationale des Pompiers est l'instant où la communauté mondiale reconnaît et rend hommage au dévouement dont font preuve les pompiers pour assurer un environnement aussi sécurisé que possible à l'ensemble de la société.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de souligner la contribution et le dévouement de chaque pompier volontaire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie et de les remercier pour la prestation de services contre l'incendie qu'ils assurent au sein de la communauté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-152 Participation au tirage annuel du Club Lion de Low

Considérant que le conseil municipal encourage annuellement le Club Lion de Low en participant au tirage donnant droit au souper et soirée pour deux personnes.

Considérant que les retombées des levées de fonds de cette organisation sont surtout dirigées envers l'Aréna de Low, un endroit fréquenté par un grand nombre de notre population.

Considérant que si l'un des deux participants délégués par les membres du conseil municipal gagne un tirage, la somme sera remise à la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de participer au tirage annuel du Club Lion de Low en achetant un billet au coût de 100.00 \$, incluant le souper et la soirée de 2 personnes, afin d'encourager la levée de fonds de cette organisation.

Piger au sort le nom d'un employé de la municipalité et lui offrir le billet de participation au tirage annuel du Club Lion de Low

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-153 Défi têtes rasées Leucan

Considérant que Défi têtes rasées Leucan a pour objectif de venir en aide et soutenir les enfants atteints de cancer et leur famille, dès le diagnostic et à toutes les étapes de la maladie.

Considérant que Défi têtes rasées Leucan sollicite la participation de quelques 450 groupes et entreprises pour mobiliser la population à la levée de fonds.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de participer à l'événement organisé dans le cadre de Défi têtes rasées Leucan qui se tiendra au début du mois de septembre 2015.

Le président demande le vote

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-154 Murale longeant le stationnement de l'Église St-Nom-de-Marie

Considérant que la murale a été endommagée durant la période hivernale passée et qu'une restauration est nécessaire pour maintenir son apparence.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'acheter de la peinture, au montant au plus de 50.00 \$, afin de restaurer la murale longeant le stationnement de l'Église St-Nom-de-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-155 Pole d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de verser la somme de 200.00 \$ à titre de don au Pole d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2015-05-156 Clôture de la séance

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de clore la séance ordinaire étant donné que tous les sujets ont été traités. La séance est levée à 19h54.

Gary Lachapelle
Maire

Martin Lafrenière
Secrétaire-trésorier-adjoint